

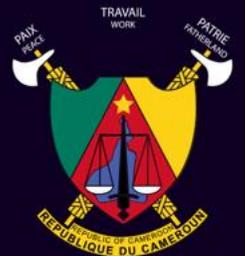
ICAO Facilitation Regional Forum

Seamless Skies: Efficient Facilitation
for a Connected World

3 to 4 March 2025
Yaoundé, Cameroon



Hosted by:



ESSIMI Léopoldine

Chef de la Division de l'Aviation Civile –
Ministère des Transports
CAMEROUN

ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACCIDENT D'AVIATION ET A LEURS FAMILLES

EXPERIENCE DU CAMEROUN

PLAN DE LA PRESENTATION

Introduction

1. Contexte et importance de l'assistance aux victimes et à leurs familles
2. Expérience de mise en œuvre par le Cameroun
3. Défis rencontrés

Conclusion



INTRODUCTION

L'assistance aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles est un enjeu majeur pour la communauté internationale de l'aviation civile.

Cette présentation vise à partager l'expérience du Cameroun dans la mise en œuvre des exigences de l'Annexe 9 relatif à la gestion des accidents survenus sur son territoire.

1. CONTEXTE ET IMPORTANCE DE L'ASSISTANCE AUX VICTIMES ET A LEURS FAMILLES

Le Cameroun a malheureusement connu des accidents d'aviation avec des issues fatales, notamment :

- l'accident du Boeing 737-200 de la Camair le 03 décembre 1995 (71 morts dont trois membres d'équipage et 05 survivants) ;
- l'accident du Boeing 737-8AL de Kenya Airways le 05 mai 2007 (114 disparus dont 09 membres d'équipage - aucun survivant) ;
- l'accident du Twin Otter DHC-6 de Caverton Aviation Cameroon le 11 mai 2022 (11 morts dont 02 membres d'équipage - aucun survivant).



2. EXPERIENCE DE MISE EN OEUVRE PAR LE CAMEROUN

Sur le plan législatif et réglementaire

- Ratification de la convention de Montréal par décret n° 2003/038 du 04 février 2003 ;
- Dans la loi n° 2024/015 du 23 décembre 2024 sur la protection civile :
 - ✓ Responsabilité de l'assistance confiée à l'Administration en charge de la protection civile;
 - ✓ Procédures d'assistance intégrées dans les plans généraux de réponse gérés au niveau des régions;
 - ✓ Sauvetage et hospitalisation assurés par les sapeurs-pompiers et le personnel de santé;
 - ✓ Identification, garde et rapatriement des restes humains assurés par un collège de médecins légistes sous la supervision des Ministères de la Santé et des Transports;
- Obligation des transporteurs aériens d'assurer une assistance financière immédiate dans les 15 jours suivant l'identification des bénéficiaires dans le décret n° 2009/0052/PM du 22/01/2009 fixant les responsabilités des transporteurs aériens en cas d'accidents ;

2. EXPERIENCE DE MISE EN OEUVRE PAR LE CAMEROUN

Dans la pratique: Accident du 737-8AL de Kenya Airways

- L'interface entre les Autorités gouvernementales et d'aviation civile et les familles a été assuré par la compagnie aérienne qui a mis en place une équipe dédiée à l'assistance aux Familles.
- La compagnie aérienne Kenya Airways a déployé un plan d'assistance aux familles avec pour objectifs de :
 - ✓ offrir un soutien rapide et empreint de compassion aux familles affectées ;
 - ✓ faciliter une communication claire et continue ;
 - ✓ assurer une assistance logistique et émotionnelle ;
 - ✓ coordonner les actions avec les autorités et organisations compétentes ;
 - ✓ prendre en charge les préoccupations juridiques et financières.

2. EXPERIENCE DE MISE EN OEUVRE PAR LE CAMEROUN

Dans la pratique: Accident du 737-8AL de Kenya Airways

- Un Centre d'Assistance aux Familles a été immédiatement crée (accueil et information des famille).
- Une équipe de réponse à la crise comprenant le personnel médical, des conseillers et des experts juridiques s'est déployée.
- Une assistance a été fournie dans les procédures d'identification des victimes par prélèvement ADN sur les membres directs de leurs familles / établissement des certificats de décès etc.



2. EXPERIENCE DE MISE EN OEUVRE PAR LE CAMEROUN

Dans la pratique: Accident du Twin Otter DHC-6 de Caverton Aviation Cameroon

- L'interface entre les Autorités gouvernementales et d'aviation civile et les familles a été assuré par la compagnie aérienne.
- Une assistance a été fournie dans les procédures d'identification des victimes par prélèvement ADN sur les membres directs de leurs familles / établissement des certificats de décès etc.
- La compagnie aérienne s'est entourée d'un Conseil pour la gestion des indemnisations des familles des victimes.

2. EXPERIENCE DE MISE EN OEUVRE PAR LE CAMEROUN

Dans la pratique: Accident du Twin Otter DHC-6 de Caverton Aviation Cameroon

- Un accompagnement psychologique a été apportée aux familles.
- un service religieux œcuménique en présence du Ministre des Transports et d'autres membres du gouvernement a été organisé à l'occasion de la remise des restes des victimes de l'accident aux familles.
- Un mémorial a été construit sur le lieu de l'accident.



Mémorial accident Twin Otter DHC-6



2. EXPERIENCE DE MISE EN OEUVRE PAR LE CAMEROUN

Dans la pratique: Commémoration des victimes d'accidents d'aviation

A l'occasion de la journée internationale de commémoration des victimes d'accidents d'aviation et leurs familles, le jeudi **20 février 2025** une journée de réflexion a été organisée au sein de l'Autorité Aéronautique dans le but d'un partage d'expérience suite aux évènements tragiques enregistrés et dans la perspective de mettre en place une dynamique d'actions afin d'améliorer le cadre national d'assistance aux victimes d'accident d'aviation et à leurs familles.



3. DEFIS

Le principal défi concerne la Coordination entre les différents acteurs.

En effet, La gestion de crise et l'assistance aux victimes de manière globale est de la responsabilité de la protection civile. Aussi l'Autorité Aéronautique avec l'accompagnement du Ministère des transports apporte aux Autorités Administratives sur le terrain l'expertise nécessaire dans le cas des accidents d'aviation.

Toutefois, avec les nouvelles normes de l'OACI, il est nécessaire que soient introduites aux niveaux des plans généraux de réponse, les spécificités liées aux accidents d'aviation.



CONCLUSION

Ce forum est une opportunité pour partager les expériences sur la gestion des crises et le soutien aux victimes, afin d'adopter les meilleures pratiques en matière de coordination et de mobilisation des ressources.

Il est essentiel de renforcer la coopération internationale et de mettre en place des initiatives concrètes pour améliorer l'assistance aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles.

Thank You

